

Naples, courstaliens. — Henri Devos, 33 ans, tisserand, rue de la... Alfred Lecomte, 1 mois, grand...

Meat-Civil de Vastres. — Déclaration de naissance du 30 au 27 janvier. — Clément Forest, 10 ans, tisserand, rue de la...

NORD. — Les votes des députés du Nord se sont répartis comme suit dans la séance du mardi 29 janvier. Dans le scrutin sur l'ensemble du projet...

CHERMIER DE FER. — Service des gares. — Aux termes d'une décision ministérielle du 24 décembre dernier, la station de Carvin-Libéroux, située entre Douai et Lille, sera désignée désormais sous le nom de Libéroux.

La halte d'Or, située entre le Cateau et Landreies, est ouverte, depuis le 10 janvier, au service des voyageurs et des bagages, en destination de Paris et de quelques stations voisines et vice-versa, à l'exclusion des chiens.

La halte de Beauguignon, située entre Maubeuge et Jeumont, est ouverte, depuis le 20 janvier, au service des voyageurs sans bagages, en destination de Paris et vice-versa.

On a pu voir, dans la séance du mardi 29 janvier, dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant fixation des dépenses pour 1884 aux dépenses extraordinaires. Ont voté pour : MM. Bernard, Girard, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemain, Legendre, de Marcère, Maunier, Oudot, Scipion, Trystram.

On a pu voir, dans la séance du mardi 29 janvier, dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant fixation des dépenses pour 1884 aux dépenses extraordinaires. Ont voté pour : MM. Bernard, Girard, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemain, Legendre, de Marcère, Maunier, Oudot, Scipion, Trystram.

On a pu voir, dans la séance du mardi 29 janvier, dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant fixation des dépenses pour 1884 aux dépenses extraordinaires. Ont voté pour : MM. Bernard, Girard, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemain, Legendre, de Marcère, Maunier, Oudot, Scipion, Trystram.

Un coup de feu, à Mexico. Le représentant diplomatique de la Grande-Bretagne, qui occupait une place dans les tribunes, a été tué par un coup de feu tiré par un Mexicain.

La foule hurlait, vociférait et menaçait de occuper les conduites à gaz et de plonger la ville dans l'obscurité. Fort heureusement, les bandits furent empêchés de mettre à exécution leur coupable dessein par l'arrivée du secours demandé.

Toutes les agents disponibles arrivèrent au pas de course et peu de minutes après deux gendarmes à cheval débouchèrent au grand galop dans la rue du Cimetière. Sabre au clair, ils chargèrent cette canaille et en quelques secondes la rue était libre. Les deux frères Leyten ont été enfermés rue des Béguines et deux autres individus ont été conduits à l'ambigo. Les gendarmes sont restés encore quelque temps sur les lieux, mais l'ordre n'a plus été troublé.

LA FOLIE DIVINE. — Une complication des plus graves vient de surgir dans le drame déjà si mystérieux de la mort du surveillant François Nicolas, et de la disparition du jeune Gustave Perrot, que Nicolas avait été chargé d'accompagner.

L'autopsie du cadavre de Nicolas a été faite hier, à la Morgue, par M. le docteur Vibert. Ce praticien a conclu à un assassinat.

En effet, dès le premier examen du corps, M. Vibert, dont l'attention s'était portée sur la soudaine contusion que l'on avait constatée en arrière du crâne, au moment de la découverte de Nicolas, rue Saint-Vincent, reconnut qu'il s'agissait d'une blessure faite par une balle de revolver de petit calibre.

La balle a été facilement extraite de la plaie que reconstruisait les cheveux crépus du défunt. Le crime n'est dès lors pas douteux.

Et maintenant, quel est le criminel ? Le malheureux jeune garçon que Nicolas accompagnait pourrait seul le dire. Sa disparition autorise toutes les hypothèses. La justice, en peut tirer prudente peut-être en cette occasion, saisisse avec empressement, nous n'en doutons pas, l'occasion qui lui est offerte d'éclaircir un mystère assurément fort intéressant pour elle.

Détail typique. La suite de l'autopsie des restes de François Nicolas a démontré que le pauvre surveillant avait, au moment du drame et contrairement à ce que l'on a voulu insinuer, l'estomac libre de toute trace de boisson.

Un coup de feu, à Mexico. Le représentant diplomatique de la Grande-Bretagne, qui occupait une place dans les tribunes, a été tué par un coup de feu tiré par un Mexicain.

La foule hurlait, vociférait et menaçait de occuper les conduites à gaz et de plonger la ville dans l'obscurité. Fort heureusement, les bandits furent empêchés de mettre à exécution leur coupable dessein par l'arrivée du secours demandé.

Toutes les agents disponibles arrivèrent au pas de course et peu de minutes après deux gendarmes à cheval débouchèrent au grand galop dans la rue du Cimetière. Sabre au clair, ils chargèrent cette canaille et en quelques secondes la rue était libre. Les deux frères Leyten ont été enfermés rue des Béguines et deux autres individus ont été conduits à l'ambigo. Les gendarmes sont restés encore quelque temps sur les lieux, mais l'ordre n'a plus été troublé.

LA FOLIE DIVINE. — Une complication des plus graves vient de surgir dans le drame déjà si mystérieux de la mort du surveillant François Nicolas, et de la disparition du jeune Gustave Perrot, que Nicolas avait été chargé d'accompagner.

L'autopsie du cadavre de Nicolas a été faite hier, à la Morgue, par M. le docteur Vibert. Ce praticien a conclu à un assassinat.

En effet, dès le premier examen du corps, M. Vibert, dont l'attention s'était portée sur la soudaine contusion que l'on avait constatée en arrière du crâne, au moment de la découverte de Nicolas, rue Saint-Vincent, reconnut qu'il s'agissait d'une blessure faite par une balle de revolver de petit calibre.

La balle a été facilement extraite de la plaie que reconstruisait les cheveux crépus du défunt. Le crime n'est dès lors pas douteux.

Et maintenant, quel est le criminel ? Le malheureux jeune garçon que Nicolas accompagnait pourrait seul le dire. Sa disparition autorise toutes les hypothèses. La justice, en peut tirer prudente peut-être en cette occasion, saisisse avec empressement, nous n'en doutons pas, l'occasion qui lui est offerte d'éclaircir un mystère assurément fort intéressant pour elle.

Détail typique. La suite de l'autopsie des restes de François Nicolas a démontré que le pauvre surveillant avait, au moment du drame et contrairement à ce que l'on a voulu insinuer, l'estomac libre de toute trace de boisson.

— Ah ! je me vengerai ! — Si je vous en laisse le temps, monseigneur de Lamballerie, dit-il à son tour avec hauteur le comte de Breuille. Vous allez me rendre raison sur l'heure de vos forfanteries ridicules.

— A vos ordres, monseigneur aide-de-camp. — Sur un commandement du colonel, les soldats s'ébranlèrent au camp, suivis du père Jehan et de Philomèle.

La foule applaudit, toute fut reconduite en triomphe à sa maison, par le chemin bien connu de la passerelle. A peine fut-elle arrivée au premier étage, qu'elle ouvrit la fenêtre de sa chambre, et sans se préoccuper de la multitude qui envahissait sa demeure, regarda comme d'habitude l'étouffant et l'écablant de questions, elle demeura comme pétrifiée, accablée à la balustrade.

De Breuille et le major ferraillassent au beau milieu de la route, à une cinquantaine de pas au-dessus du camp.

Le terrain était excellent, le combat ne fut pas long. Le chevalier de Lamballerie avait la main tremblante de colère ; le comte de Breuille, satisfait d'avoir protégé le comte amoureux, puis soustrait au trépas le vénérable père Jehan, — ne se reprochait plus sa combinaison du remplaçant, et tirait l'épée avec un entrain sans pareil. Son adversaire vociférait mille imprécations, quand de Breuille cria : — Le colonel intervint aussitôt.

— Cessez, messieurs, c'est assez. — C'est trop, répondit le major en trébuchant, puis il tomba comme une masse.

Les deux officiers, effrayés, se penchèrent vers lui ; mais le coup avait été plus douloureux que dangereux, il avait donné dans les fausses côtes. De Breuille et le colonel relevèrent le blessé et l'accompagnèrent en le soutenant jusqu'à sa tente. Quand il put parler, ses premiers mots furent : — Colonel, rendez-moi le père Jehan.

— Je père Jehan ? Impossible ! Que dirait tout le hameau d'Or à l'égard, il est en ce moment dans la chambre d'Isotte. Allez ! j'y prendrai, si vous en avez le courage.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

avec une banderolle portant cette inscription : « Les châtiments de Paris au député qui a pris sa défense. »

La fortune des princes d'Orléans. M. le Commandant Bousiot a adressé la lettre suivante au Clavier : « Monsieur le rédacteur en chef du Clavier. »

« Monsieur, » « En présence des paroles prononcées par M. Brialon, député, concernant les princes de la Maison Royale de France, je viens de lui adresser la lettre suivante : »

« Monsieur, » « Il est certainement très-curieux d'entendre les républicains reprocher aux princes d'Orléans d'avoir perdu à la caisse de l'Etat quarante millions. »

« Vous, monsieur, vous n'avez pas craint de lancer cette plaisanterie en plein Parlement. » « Non, monsieur, les princes d'Orléans n'ont pas perdu à la caisse de l'Etat quarante millions, les princes sont rentrés dans les propriétés qui n'avaient pas été aliénées, on abandonnant plus de cinquante millions au Trésor. »

« Voilà la vérité, monsieur, et je regrette que vos notes historiques soient aussi peu en harmonie avec cette vérité. » « Veuillez, monsieur, etc. »

« P. ROUSSET, » « Ex-commandant du 128^e bataillon de la Seine, à Levallois-Perret. »

« Agréer, cher monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments. » « P. ROUSSET. »

Le Clavier fait suivre cette lettre de quelques réflexions : « Les princes d'Orléans ont été bel et bien confisqués par décret en 1832. » « Le gouvernement d'alors a fait deux parts de ces biens confisqués. Les uns ont été vendus. Les autres n'ont pas été aliénés. Ces derniers ont été rendus, en 1871, à la famille, et ces derniers seulement. La restitution a donc été partielle. Les princes d'Orléans étaient fondés en droit à recouvrer tout ce qui leur avait été pris. Ils ne l'ont pas fait. Ils se sont bornés à reprendre ce dont ils n'avaient pas été dépouillés. Pour tout esprit impartial, cette modération s'appelle désintéressement. Les princes ont voulu eux aussi contribuer, par ce sacrifice, aux charges que la guerre faisait peser sur la France. La nation doit leur en savoir gré. »

COMMERCES. DÉPÊCHES COMMERCIALES. Dépêches de MM. Busch & Co, du Havre, représentés à Brouhaix, par M. Bulteau-Grymonprez. Ventes 500 b. Marché ferme. Liverpool, 30 janvier. Ventes 15,000 b. Marché ferme. New-York, 30 janvier. Middling Upland, 10 3/4. Recettes aux Etats-Unis : 17,000 b. Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 1/16, Savannah 10 5/16.

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (9.15, 9.15, 9.22, 9.30, 9.35, 9.45, 9.50, 9.50).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (105, 105 3/4, 108 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Un coup de feu, à Mexico. Le représentant diplomatique de la Grande-Bretagne, qui occupait une place dans les tribunes, a été tué par un coup de feu tiré par un Mexicain.

La foule hurlait, vociférait et menaçait de occuper les conduites à gaz et de plonger la ville dans l'obscurité. Fort heureusement, les bandits furent empêchés de mettre à exécution leur coupable dessein par l'arrivée du secours demandé.

Toutes les agents disponibles arrivèrent au pas de course et peu de minutes après deux gendarmes à cheval débouchèrent au grand galop dans la rue du Cimetière. Sabre au clair, ils chargèrent cette canaille et en quelques secondes la rue était libre. Les deux frères Leyten ont été enfermés rue des Béguines et deux autres individus ont été conduits à l'ambigo. Les gendarmes sont restés encore quelque temps sur les lieux, mais l'ordre n'a plus été troublé.

LA FOLIE DIVINE. — Une complication des plus graves vient de surgir dans le drame déjà si mystérieux de la mort du surveillant François Nicolas, et de la disparition du jeune Gustave Perrot, que Nicolas avait été chargé d'accompagner.

L'autopsie du cadavre de Nicolas a été faite hier, à la Morgue, par M. le docteur Vibert. Ce praticien a conclu à un assassinat.

En effet, dès le premier examen du corps, M. Vibert, dont l'attention s'était portée sur la soudaine contusion que l'on avait constatée en arrière du crâne, au moment de la découverte de Nicolas, rue Saint-Vincent, reconnut qu'il s'agissait d'une blessure faite par une balle de revolver de petit calibre.

La balle a été facilement extraite de la plaie que reconstruisait les cheveux crépus du défunt. Le crime n'est dès lors pas douteux.

Et maintenant, quel est le criminel ? Le malheureux jeune garçon que Nicolas accompagnait pourrait seul le dire. Sa disparition autorise toutes les hypothèses. La justice, en peut tirer prudente peut-être en cette occasion, saisisse avec empressement, nous n'en doutons pas, l'occasion qui lui est offerte d'éclaircir un mystère assurément fort intéressant pour elle.

Détail typique. La suite de l'autopsie des restes de François Nicolas a démontré que le pauvre surveillant avait, au moment du drame et contrairement à ce que l'on a voulu insinuer, l'estomac libre de toute trace de boisson.

— Ah ! je me vengerai ! — Si je vous en laisse le temps, monseigneur de Lamballerie, dit-il à son tour avec hauteur le comte de Breuille. Vous allez me rendre raison sur l'heure de vos forfanteries ridicules.

— A vos ordres, monseigneur aide-de-camp. — Sur un commandement du colonel, les soldats s'ébranlèrent au camp, suivis du père Jehan et de Philomèle.

La foule applaudit, toute fut reconduite en triomphe à sa maison, par le chemin bien connu de la passerelle. A peine fut-elle arrivée au premier étage, qu'elle ouvrit la fenêtre de sa chambre, et sans se préoccuper de la multitude qui envahissait sa demeure, regarda comme d'habitude l'étouffant et l'écablant de questions, elle demeura comme pétrifiée, accablée à la balustrade.

De Breuille et le major ferraillassent au beau milieu de la route, à une cinquantaine de pas au-dessus du camp.

Le terrain était excellent, le combat ne fut pas long. Le chevalier de Lamballerie avait la main tremblante de colère ; le comte de Breuille, satisfait d'avoir protégé le comte amoureux, puis soustrait au trépas le vénérable père Jehan, — ne se reprochait plus sa combinaison du remplaçant, et tirait l'épée avec un entrain sans pareil. Son adversaire vociférait mille imprécations, quand de Breuille cria : — Le colonel intervint aussitôt.

— Cessez, messieurs, c'est assez. — C'est trop, répondit le major en trébuchant, puis il tomba comme une masse.

Les deux officiers, effrayés, se penchèrent vers lui ; mais le coup avait été plus douloureux que dangereux, il avait donné dans les fausses côtes. De Breuille et le colonel relevèrent le blessé et l'accompagnèrent en le soutenant jusqu'à sa tente. Quand il put parler, ses premiers mots furent : — Colonel, rendez-moi le père Jehan.

— Je père Jehan ? Impossible ! Que dirait tout le hameau d'Or à l'égard, il est en ce moment dans la chambre d'Isotte. Allez ! j'y prendrai, si vous en avez le courage.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

— Ah ! j'y souffre ! — Que puis-je pour vous, chevalier ? — Rendez-moi Philomèle ! — Y songez-vous ? Tout au contraire, je vais vous en débarrasser : c'est le fillet de la belle comtesse Thibaut-Leroux, et j'ai promis au prince de lui le ramener sain et sauf.

COMMERCES. DÉPÊCHES COMMERCIALES. Dépêches de MM. Busch & Co, du Havre, représentés à Brouhaix, par M. Bulteau-Grymonprez. Ventes 500 b. Marché ferme. Liverpool, 30 janvier. Ventes 15,000 b. Marché ferme. New-York, 30 janvier. Middling Upland, 10 3/4. Recettes aux Etats-Unis : 17,000 b. Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 1/16, Savannah 10 5/16.

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (9.15, 9.15, 9.22, 9.30, 9.35, 9.45, 9.50, 9.50).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (105, 105 3/4, 108 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).

Table with 2 columns: Month (Jan, Fév, Mars, Avril, Mai, Juin, Juil, Août) and Price (10.60, 10.65, 10.85, 10.95, 11.05, 11.10, 11.15, 11.15).